

TARIFS 2024 RESIDENCE AUTONOMIE LES JONCHERES

Par délibération en date du 21 novembre 2023 et du 20 Février 2024, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a fixé comme suit les tarifs des loyers, charges locatives et prestations :

LOYERS (tarif au 1^{er} Janvier 2024) :

- Type 1bis 512, 95 €
- Type 2 592, 52 €

CHARGES LOCATIVES (tarif au 1^{er} Mars 2024) :

- Type 1 bis occupé par une personne seule 156.32 €
- Type 1 bis occupé par un couple 170.96 €
- Type 2 occupé par une personne seule 173.36 €
- Type 2 occupé par un couple 188.22 €

PRESTATIONS	2024
Accompagnement des résidents par le personnel	3,32 €
Repas résident – 20 repas minimum par mois	9.38 €
Repas retraité non résident de la commune	9.38 €
Repas invités adultes servis en salle à manger à partir de 13 ans	11,67 €
Repas invités enfants jusqu'à 12 ans	5,27 €
Port du plateau occasionnel	3,32 €
Port du plateau non occasionnel	1,67 €
Lessive (produit de lavage fourni)	6,76 €
Chambre d'hôte, une nuit :	40 €
- Petit Lit (tarif conservé à l'identique dans l'attente de sa suppression)	10,85 €
- Grand Lit (tarif conservé à l'identique dans l'attente de sa suppression)	15,70 €
Téléphonie	22.36 €
Remplacement d'un Néon	14.53 €
Remplacement d'un abattant WC	40.60 €
Garde-meubles (si place disponible). Durée maximale 6 mois.	2,22 € par jour